cese
Conseil économique social et environnemental

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté — Égalité — Fraternité

Avis et rapport adoptés
Séance plénière du 10 septembre 2024

Éduquer à la vie affective, relationnelle et sexuelle

CGT

Les inégalités entre les femmes et les hommes relèvent d'un système aux facteurs et enjeux multiples. Elles se forment aux premiers temps de la socialisation de l'enfant et traduisent une culture du patriarcat dopée par les idées d'extrême-droite et le masculinisme qui sévit sur les réseaux sociaux.

Depuis 2001, la loi sur l'EVARS n'est toujours pas appliquée : à l'école, moins de 20 % des élèves bénéficient d'une intervention chaque année. L'avis et le rapport montrent la défaillance de la société vis-à-vis des droits effectifs de l'enfant à l'EVARS : absence de volonté politique et de moyen pour appliquer la loi, professionnels insuffisants, et parfois insuffisamment formés et accompagnés.

Le sujet de la place des familles dans l'EVARS est courageusement abordé : leurs convictions ou la sous-estimation des dangers encourus par leurs enfants, dont ceux liés aux usages numériques, ne permettent pas parfois de les protéger.

La réalité des agressions subies reste terrible : Un enfant sur dix est victime d'inceste ou de comportements incestueux selon la CIIVISE. Les adolescentes sont deux fois plus harcelées que les garçons, et 95 % des enfants de 11 ans ont déjà été exposés à la pornographie. Il est temps que les décideurs publics réagissent !

À partir du travail remarquable mené par les rapporteur.es et la DDFE, et malgré les tentatives de lobbying réactionnaires survenues à l'occasion de la publication du questionnaire EVARS, les préconisations de l'avis sont porteuses de progrès importants pour construire une société plus égalitaire.

Pour notre groupe, le renforcement des moyens en personnel, leur soutien et leur formation, la pérennisation du fonctionnement des lieux d'accueil sont des préconisations importantes. Mais aussi les actions concernant les jeunes en handicap, le numérique comme levier pour renforcer l'EVARS et le besoin de repenser le travail de la justice.

La CGT a félicité l'important travail des rapporteur.es et comme vous l'avez certainement compris, elle a voté l'avis.